



Comité régional de L'Emploi, de la Formation et de l'Orientation Professionnelle

Comité Plénier

Compte-rendu de la réunion du 23 mai 2025

Tableau de présents en PJ

En l'absence de M. Albertini, M. Morin, M Leraître et Mme Pernette, M. Margueritte et M. Gourdin co-présidents ouvrent la séance et accueillent les participants, et notamment les représentants des conseils départementaux dont c'est la première participation au plénier du CREFOP de Normandie.

1. Approbation du compte-rendu du Comité plénier du 10 décembre 2024

Cyril Mirianon, pour la FSU, fait remarquer que la réponse qu'il a donnée à M. ADAM sur le sujet de la carte des formations initiales professionnelles sous statut scolaire, n'a pas été reprise au compte-rendu. Il est convenu de compléter le compte-rendu en ce sens.

Sous réserve de cette correction, le compte-rendu est adopté à l'unanimité.

2. Bilan d'activité 2024 de l'Agence Régionale de l'Orientation et des Métiers

Cf document joint

Le bilan 2024 est présenté par Denis Leboucher, directeur de l'Agence, axe par axe (cf document support). Au préalable, David Margueritte souligne les résultats concrets de l'Agence en Normandie et fait référence au rapport de la Cour des Comptes et aux propositions du MEDEF sur les dysfonctionnements du système de l'orientation en France. Il indique avoir posé en sa qualité de sénateur, sa première question au gouvernement sur ce sujet, en insistant sur la nécessité de simplification et de confier ce champ complètement aux régions.

AXE 1 : Conseiller et orienter les Normands

Aujourd'hui, l'Agence compte 59 collaborateurs. Sur les deux sites de Rouen et Hérouville Saint Clair, 1 646 personnes ont été accueillies. Le conseil à distance, est assuré grâce au numéro

gratuit en lien avec *Transitions Pro*. 49 % des 8 700 appels reçus émanent de demandeurs d'emploi, 23 % de salariés. 65 évènements ont été organisés en 2024. Les ateliers sont essentiellement consacrés aux scolaires et 2 637 élèves et 391 adultes ont été accueillis dans ce cadre. 12 journées événementielles ont été mises en place avec les OPCO, les branches, les filières et les associations d'entreprises. 1 650 personnes ont été reçues dans ce cadre et deux journées sont à souligner : une journée autour de l'accompagnement des jeunes à rechercher des stages pour les troisièmes et une journée consacrée à la reconversion professionnelle en lien avec *Transitions Pro*. Sur le sujet de la VAE et compte tenu du contexte national mouvant dont il a été question au dernier bureau du CREFOP, et de la suppression des points relais conseil, l'Agence a proposé d'assurer un premier niveau de conseil par son numéro gratuit, ceci le temps que les CEP s'organisent. Par ailleurs, seront organisées avec le Carif-Oref des séquences de professionnalisation à destination des CEP.

AXE 2 : Communiquer, promouvoir et valoriser les métiers et les formations

Aujourd'hui, la Normandie se place dans les trois premiers salons métiers de France et l'Agence est très sollicitée par les communes pour accueillir les métiers en tournée. En 2024, c'est 13 500 personnes qui ont été accueillies à l'occasion des métiers en tournée, soit une progression de quasiment 8 % entre l'année 2024 et 2023. Par ailleurs, la Région Normandie, au travers de l'Agence, organise les sélections régionales avec les CFA et lycées pro des Workskills, ex-Olympiades des métiers.

AXE 3 : Outiller pour l'information sur les métiers et les formations

Sur *Destination Métiers* se trouvent tous les outils à disposition des équipes pédagogiques et l'aide IA *Leobooost*. L'Agence a aussi développé toute une série d'escape games sur les métiers en tension de Normandie, sur les filières d'excellence. Hashtag avenir. En 2024 trois nouveaux guides sont parus sur les transitions écologiques, sur les formations travaux publics, sur les formations tout en anglais en Normandie. Une parution reprenant les témoignages de personnes en situation de handicap sur leurs parcours est aussi à noter en 2024.

AXE 4 : Accompagner les acteurs de l'orientation, les équipes éducatives

Est abordé dans cet axe le *SPRO*. A ce titre ont été menées plusieurs actions de professionnalisation en lien avec le Carif-Oref, avec des webinaires dédiés autour des métiers du sanitaire et social, du social, de la transition écologique. En plus de ces webinaires professionnels thématiques, il y a aussi des webinaires « profils de territoire » toujours mis en place en collaboration avec le Carif-Oref. Ils permettent de montrer les caractéristiques des territoires et des bassins d'emploi et pour les professionnels d'avoir les chiffres clés disponibles pour mieux conseiller encore le public. Enfin, dans cet axe il faut évoquer le réseau de proximité,

qui fera l'objet d'une présentation plus détaillée lors d'un prochain CREFOP, puisqu'aujourd'hui, après la phase d'expérimentation, le projet va entrer en phase de généralisation.

AXE 5 : Renforcer le lien entre acteurs de l'économie, territoires et publics

Cet axe 5 concerne plus spécifiquement les interventions de l'Agence auprès du public scolaire. 1 818 entreprises normandes sont impliquées dans le dispositif des ambassadeurs métiers qui propose des interventions dans les établissements scolaires, lors des métiers en tournée, des salons, etc. En 2024, l'Agence, avec la Chambre des métiers et la CCI, a permis la signature de 5 300 conventions de stages pendant les vacances scolaires, ce qui correspond à une progression de plus de 25 % en un an. Il y a aujourd'hui 2 000 stages disponibles, essentiellement des stages découverte, à disposition des troisièmes et des secondes. Le bilan 2024 montre une vraie progression des interventions des coordonnateurs territoriaux (dont plus de la moitié sont mis à disposition par l'Education nationale). Ils mènent dans les établissements scolaires des actions de promotion en lien avec les OPCO et les branches professionnelles. Ainsi 41 000 personnes, élèves essentiellement, dont 23 000 collégiens et 7 700 lycéens, ont été touchées. Cela représente 365 actions en tout. En 2024, l'Agence a participé avec 3 autres régions à une expérimentation sur la présentation des métiers au collège, particulièrement dès la cinquième. Le travail a été mené avec l'Education nationale, l'ONISEP, pour mettre en place un réseau de référents métiers. Ainsi, s'agissant de la découverte des métiers, 73 % des établissements ont été bénéficiaires d'au moins une action. Enfin, quelques actions territoriales ont été mises en place avec des partenaires, des EPCI, France Travail (exemples : Cotentin Industries, les coulisses du bâtiment). A ce titre Denis Leboucher souligne les excellentes relations de travail avec les départements et les EPCI. De plus, il rappelle l'engagement de l'Agence sur les projets France 2030, sur les AMI métiers 2030 et souligne qu'elle porte l'axe 2 sur l'attractivité des métiers et les parcours professionnels du projet 3NC. Dans ce cadre, de nombreuses actions ont été menées. L'agence est aussi engagée sur d'autres AMI, avec l'Université de Rouen sur les biotechnologies, avec l'Université de Caen sur la cybersécurité et le projet CIRCEE et avec le Campus Seine Éducation Nationale, sur l'hydrogène. A travers ces différents AMI, 3 000 personnes ont été sensibilisées. Sur le sujet de la mixité qui est transverse et qui faisait partie de la loi de 2018, plusieurs actions ont été conduites en 2024, dont le concours « Imaginez la mixité » avec le Rectorat et l'Académie, auprès des enfants des centres de loisirs. « Le Jour D Filles » dans les lycées technologiques et professionnels a connu aussi un vrai succès. Denis Leboucher, comme cela avait été évoqué au dernier CREFOP, confirme la manifestation métier consacré aux métiers des énergies décarbonées et plus largement de la transition énergétique qui aura lieu au Havre les 5 et 6 décembre. Cette manifestation associe de nombreux partenaires, institutionnels et entreprises. Pour finir, il indique que l'Education nationale et l'ONISEP vont lancer la plateforme nationale Avenir dans les prochains mois et que tout un travail de correspondance

est à faire avec les outils de l'Agence. Cette plateforme Avenir a vocation à accompagner le jeune sur tout le temps de sa scolarité.

Olivier Varteressian fait remarquer que l'Agence de l'Orientation et des Métiers est encore jeune, mais qu'au vu du bilan présenté, elle apparaît extrêmement solide. Il souhaite souligner aussi la qualité de la relation partenariale avec les branches professionnelles, à l'instar de l'action sur les pépites de l'alternance qui fonctionne très bien depuis deux ans.

David Margueritte abonde en ce sens en remerciant Denis Leboucher et ses équipes et en soulignant qu'en très peu de temps, l'Agence a réussi à déployer une vraie offre de services dans la région.

Marc Millet se réjouit lui aussi du bilan et de la venue de Mme la rectrice lors de la manifestation à Hérouville-Saint-Clair la semaine précédente.

Alexandre Lebarbey s'étonne de l'intervention de l'Agence auprès des centres aérés. Comme les propos de la ministre de l'Éducation nationale qui considère qu'il faut commencer à penser à l'orientation métier dès la maternelle, cela l'interroge sur l'espace sociétal choisi, qui est celui des vacances et des loisirs.

Denis Leboucher tient à préciser que l'action présentée l'était au titre de la mixité. Evidemment, il n'est pas demandé aux enfants de choisir un métier. Il s'agit de montrer à des binômes garçon-fille les différents métiers. Cela permet de sensibiliser les animateurs qui peuvent engager un dialogue sur la mixité avec les enfants. Il invite Alexandre Lebarbey à venir voir sur place une intervention.

Cyril Mirianon indique que la FSU partage l'interrogation de M. Lebarbey et estime qu'il y a peut-être d'autres moyens de travailler à la mixité avec des enfants que de parler d'emploi, surtout sur un temps de vacances scolaires des enfants.

Xavier Guichard veut rebondir sur le terme de centre aéré utilisé dans les échanges et préciser qu'il n'existe plus depuis de nombreuses années et qu'il convient de parler d'accueil collectif de mineurs. Il veut aussi réagir aux propos qui est de dire que les animateurs sont des jeunes de 18 à 25 ans. L'animation est aussi un métier qui peut se faire tout au long de la vie.

Nejib Karoui se réjouit du bilan présenté de manière très complète et souligne la participation assez importante de tous les partenaires professionnels, et des entreprises. Dans le cadre de la commission orientation du CREFOP et sur le sujet des stages entreprises, il se demande s'il est possible de disposer d'une cartographie des lieux d'accueil (secteurs d'activités, types d'entreprises). Cela permettrait de savoir si le choix est contextuel et défini par rapport à une facilité d'accès, une possibilité de mobilité, etc. Comme les établissements scolaires collectent les conventions de stage, il doit leur être possible de savoir dans quel type d'entreprise les élèves

ont effectué leur stage. Un travail de mobilisation des entreprises qui accueillent moins pourrait donc être ciblé.

Yves Vernon, au titre de l'UDES Normandie et particulièrement du médico-social, veut témoigner de l'investissement de plus en plus important des professionnels aux évènements de l'orientation en Normandie. Malgré tout, il fait part de l'inquiétude des structures qui font de l'accompagnement du fait des restrictions budgétaires. Il s'interroge aussi sur les indicateurs existants pour les autres publics que les jeunes (demandeurs d'emploi, seniors).

Marie-Dominique Esteve souhaite répondre à monsieur Karoui en indiquant que l'offre de stages pour les élèves de 3ème et de 2nde est disponible directement sur deux plateformes, la plateforme « Destination Métier » et la plateforme « Un jeune un stage ». Elle précise qu'il y a un téléversement de l'offre normande vers la plateforme nationale, « Un jeune un stage », qui propose des moteurs de recherche qui permettent d'identifier les entreprises et les secteurs. Elle en profite pour remercier les branches pour l'effort qui est fait en Normandie pour offrir des lieux de stage aux jeunes. Cet effort est mis en exergue au niveau national. Enfin elle confirme que les postes de psychologues d'éducation nationale sont maintenus et contribuent à l'orientation dans les établissements et les CIO.

Denis Leboucher complète le propos de madame Estève sur le sujet des stages. Si on peut effectivement cartographier les offres de stages à partir des plateformes, il n'est pas possible aujourd'hui de capitaliser et de cartographier les stages réellement réalisés par les élèves. Le problème est aussi que malgré une offre existante de stages, ils ne sont pas toujours remplis car il existe des freins, la mobilité par exemple.

Séverine Touchard confirme que les 15 stages multi-activités proposés par le MEDEF ne trouvent pas tous preneur.

Denis Leboucher, sur le sujet des seniors, répond à monsieur Vernon, que l'agence n'a pas mis en place de comptage particulier de participation aux évènements et actions, seul le public adulte de manière général fait l'objet de statistiques. Mais il souligne l'objectif de travailler sur des actions spécifiques avec Transitions Pro et l'APEC, par exemple.

David Margueritte conclue en félicitant les équipes de l'agence et en confirmant qu'en matière d'orientation la Normandie est souvent citée en exemple et inspirante pour les autres régions.

3. Bilan 2024 des travaux des commissions

Cf document joint

Commission Formation

Pascal Dufour rappelle le périmètre de la commission et le fait que le groupe de travail illettrisme lui est rattaché. Sur l'année 2024, trois sujets importants ont été traités par la commission : la carte des formations professionnelles, l'offre de services de formation d'information continue et l'illettrisme.

Sur la carte des formations professionnelles, le travail a porté sur la manière d'impliquer les acteurs économiques à l'élaboration de la carte des formations professionnelles. Un certain nombre de grands secteurs économiques ont été pour cela identifiés. A noter aussi la mise en place, et c'est quelque chose qui va être récurrent, d'une réunion technique de l'ensemble des partenaires sociaux, membres du bureau du CREFOP, avec les services de la Région, pour bien appréhender les méthodes d'élaboration de la carte des formations sous statut scolaire et échanger sur les propositions d'ouverture, de fermeture et de diminution en amont du bureau du CREFOP qui valide les évolutions de la carte des formations sous statut scolaire. Par ailleurs, un travail a été lancé avec les branches professionnelles, la Région et le Rectorat sur le sujet des métiers transversaux. Dans cette perspective, un atelier dédié aura lieu à l'occasion du Séminaire Engagement Compétences qui se tiendra les 2 et 3 juin. Sur la partie offre du service formation continue, la commission a participé au travail préparatoire du Service Public Régional de la Formation Professionnelle : échanges sur la démarche de construction de la nouvelle offre 2026 et les modalités de consultation des acteurs territoriaux et des branches professionnelles.

Clarisse Dautrey précise que cet échange sert à construire le SPRFP et à assurer l'adéquation entre les besoins des entreprises et l'offre de formation qualifiante. L'appel d'offre du programme Qualif a été lancé cette semaine.

Pascal Dufour reprend la parole pour évoquer les travaux du groupe de travail illettrisme animé par Sylvain Borde. Les premiers travaux de ce groupe ont consisté à faire le bilan du précédent plan régional de prévention et de lutte contre l'illettrisme et l'illectronisme, à acculturer les membres, et à prédefinir les enjeux de la nouvelle feuille de route. Pour cela, le 24 juin, une réunion de mobilisation à l'Abbaye aux Dames à Caen présentera les travaux préparatoires préalables au lancement des trois comités techniques (actifs en emploi, actifs demandeurs d'emploi, prévenir et agir hors cadre professionnel). Enfin, la commission suit le Schéma Régional des Formations Sanitaires et Sociales et a aussi prévu d'échanger sur le dispositif VAE à la fin de l'année 2025.

Commission Orientation

Séverine Touchard rappelle au préalable que la commission orientation est une instance technique de réflexion au service du bureau du CREFOP et qu'en toile de fond de tous les travaux, il y a le CPRDFOP. Elle pense que ce qui est important aussi, c'est d'avoir tous les acteurs autour de la table pour une meilleure vision de ce qui se passe sur le territoire, pour construire aussi des actions nouvelles, identifier d'éventuels freins sur les sujets d'orientation et essayer de trouver

collectivement des solutions. Elle souhaite donc remercier l'implication des acteurs et notamment de l'Agence de l'Orientation sur cette commission, mais aussi du Rectorat. Dans le périmètre de cette commission, il y a trois sujets : l'attractivité des métiers, l'offre de services du Conseil en Evolution Professionnelle et l'animation des acteurs de l'orientation. En 2024, a eu lieu un premier temps de professionnalisation des membres de la commission pour que chacun dispose d'une cartographie de ce qui est fait sur le territoire, par qui et des principales actions. Le sujet prioritaire fixé par le bureau du CREFOP étant celui des stages, notamment celui des stages de secondes, une très grande partie des travaux a porté sur ce sujet à travers un groupe de travail dédié. Les objectifs étaient d'améliorer l'accès aux stages pour les jeunes, de fluidifier l'information pour les entreprises, d'identifier d'éventuels freins, et de coordonner tous les acteurs. En effet, la mobilité notamment est un vrai frein pour les stages des jeunes et les entreprises ont besoin d'information sur la réglementation de ces stages. Pour autant, en Normandie, il y a énormément de choses qui sont faites sur le sujet de l'orientation et il est important de donner de la visibilité à ces actions. A ce propos, à chaque commission un point d'information est fait par l'Agence de l'orientation sur des actions ou projets spécifiques (grand projet du nucléaire, expérimentation sur le dispositif découverte des métiers dès la cinquième, etc.), et sur l'actualité de l'Agence et du Rectorat. En 2025, le groupe de travail sur les stages se poursuit, avec cette année un focus un peu plus élargi à l'ensemble des stages, une attention toujours portée aux freins de mobilité (en lien avec la Région et les intercommunalités) et aussi sur la préparation des jeunes pour qu'ils aient le bon comportement quand ils arrivent en entreprise afin que le stage se passe bien et enfin sur les secteurs en tension. Par ailleurs, un groupe de travail a été lancé en début d'année sur la professionnalisation des conseillers en évolution professionnelle. L'idée est de s'assurer que les CEP disposent d'une connaissance précise des métiers et des débouchés qu'il peut y avoir sur un territoire et des besoins qui en découlent de la part des filières.

Nejib Karoui abonde le propos de Séverine Touchard et rappelle qu'au-delà des besoins des secteurs économiques, des entreprises, l'enjeu de la politique d'orientation est aussi que les citoyens puissent être formés dans des secteurs où l'employabilité est plus facile.

Commission Emploi- Insertion

Guy Loudière rappelle le contexte d'installation de la du CRPE et indique que la commission a tenu un certain nombre de réunions, avec tout d'abord un état des lieux des travaux qui avaient été réalisés, notamment par la Région, les organisations syndicales et France Travail. A l'issue, la commission a décidé d'avancer sur le sujet des seniors et de l'emploi. L'objectif est d'établir un questionnaire à destination des entreprises normandes pour recenser les problématiques dans l'emploi des seniors et les besoins des entreprises en la matière. Forts de ces retours, l'idée ensuite est de proposer un guide des bonnes pratiques de l'accueil et de l'accompagnement des seniors en entreprise.

Guy Bierne, pour l'AGEFIPH, remercie les présidents des commissions pour les éléments transmis. Il n'identifie pas comment sont traités les sujets d'accessibilité des personnes en situation de handicap par les commissions et fait remarquer que, pourtant, dans bien des cas, la question de l'orientation, de l'entrée dans la vie active, de la réorientation, et de la transition professionnelle se pose pour ce public quel que soit son âge. Il propose ainsi que l'AGEFIPH contribue aux réflexions des trois commissions.

Séverine Touchard retient avec intérêt la proposition de l'AGEFIPH en proposant à monsieur Bierne d'intégrer la commission orientation.

Lolita Manière qui représente le département de la Seine-Maritime et qui est la directrice de l'action sociale et de l'insertion souhaite qu'on lui précise comment les commissions sont constituées. Elle pense qu'au-delà de l'illettrisme, sujet pour lequel les départements ont été invités, il y a d'autres sujets d'intérêt pour les départements dans Les commissions.

Séverine Touchard répond à madame Manière qu'il y a eu un appel à candidature à la mise en place des commissions, mais à un moment où les départements n'étaient pas encore membres du CREFOP. Elle pense qu'il faut ouvrir les commissions désormais aux départements.

Pascal Dufour complète en indiquant que les commissions ont été créées et sont portées par les partenaires sociaux dans le cadre d'une feuille de route qui avait été définie au sein du bureau du CREFOP. Il lui semble qu'au sein du bureau, il va falloir retravailler la question de l'arrivée des conseils départementaux et d'autres partenaires qui peuvent peut-être étayer les travaux des commissions. Il y est pour sa part favorable, mais avec le souci de respecter l'équilibre et les règles posées par le bureau.

Guy Loudière précise que dans la commission emploi-insertion il y a déjà des interventions des départements en fonction des thématiques et que si les départements veulent travailler sur le questionnaire seniors, ils sont les bienvenus, d'autant qu'ils sont aussi concernés par le public des bénéficiaires du RSA.

Jean-Pierre Girod, personne qualifiée environnement du CESER de Normandie, a trouvé très intéressant le bilan des travaux des commissions et voudrait savoir comment est traitée la prospective en termes d'emploi dans le secteur sanitaire et social, au vu des gros problèmes de recrutement qu'il connaît.

4. Présentation des chiffres du 1^{er} trimestre 2025 relatifs au marché du travail :

Cf document joint

Laurence Hurni, Directrice Régionale de France Travail, indique en préambule que deux points vont être abordés. Premièrement, les impacts de la loi plein emploi sur les chiffres, notamment

sur les inscriptions et catégories. Et deuxièmement, la présentation portera sur quelques éléments éclairants sur le marché du travail. Elle rappelle que depuis le 1er janvier 2025, toutes les personnes en recherche d'emploi sont systématiquement inscrites chez France Travail, ce qui n'était pas le cas auparavant et que pour chaque personne, des parcours individualisés, personnalisés sont mis en place.

Frédérique Pellier rappelle aussi que jusqu'au 31 décembre 2024, il y avait cinq catégories de demandeurs d'emploi, ABCDE, et que les analyses du marché du travail s'intéressaient particulièrement aux catégories ABC, personnes qui sont en recherche d'emploi, les A qui sont sans emploi, les B qui ont travaillé moins de 78 heures dans le mois et les C qui ont travaillé plus de 78 heures dans le mois. Les catégories D sont les personnes qui sont en période de transition pour l'essentiel en formation. Et les catégories E, sont les personnes qui sont en emploi, soit en contrat aidé, soit en parcours de création d'entreprise. Depuis la loi plein emploi, il y a des nouvelles personnes inscrites à France Travail : les bénéficiaires du RSA, les jeunes qui étaient accompagnés par les Missions Locales et non-inscrits, les personnes en situation de handicap qui étaient accompagnées par Cap Emploi et non inscrites. Pour les personnes relevant de Cap Emploi, l'impact a eu lieu avant, en 2023-2024, avec le rapprochement de Cap Emploi et France Travail. Toutes ces personnes vont être inscrites à France Travail en catégorie G. Et à l'issue de la mise en place du parcours d'accompagnement, elles vont être orientées vers des nouvelles catégories. Dans la catégorie F, on va avoir toutes les personnes qui vont être orientées en parcours social, qui ont besoin de régler des problématiques autres avant de s'intégrer dans un parcours d'accès à l'emploi. Et toutes celles qui ont un profil pour accéder directement à l'emploi en parcours emploi ou en parcours socio-professionnel pourront être orientées vers les catégories ABCDE au regard de leur profil. De ce fait, il y a un impact direct sur les séries statistiques historiques des demandeurs d'emploi. Concrètement la catégorie F va augmenter au fur et à mesure que les demandeurs d'emploi, aujourd'hui en catégorie G, vont être orientés vers leur parcours d'accompagnement. Et les personnes qui sont en parcours emploi ou socio-professionnel vont venir augmenter les catégories ABCDE au regard de leur profil. En conséquence, il y a une rupture des séries statistiques car on n'est plus sur les mêmes catégories de population. De facto, les demandeurs d'emploi en catégorie A par exemple augmentent, mais sous l'effet combiné de la situation du marché du travail et des incidences de la loi plein emploi. Donc, il faut prendre avec beaucoup de précaution les commentaires sur les évolutions du nombre de personnes inscrites à France Travail, qui ne sont pas forcément significatifs d'une dégradation de la situation.

Cela étant expliqué, Frédérique Pellier poursuit en présentant quelques éléments sur la situation du marché du travail en Normandie. Dans le contexte exposé, la vraie donnée de référence va être l'évolution du taux de chômage. Mais l'inconvénient de cette donnée est qu'elle est plus tardive à calculer que le nombre de demandeurs d'emploi. En Normandie, on a un taux de

chômage légèrement plus faible que la moyenne nationale, 7 % en Normandie pour 7,1 % en France. Le taux de chômage normand cache des disparités territoriales : 5 % pour la Manche et une situation plus compliquée en Seine-Maritime, avec 8 % à Rouen et au Havre, en gardant en tête, notamment au Havre, qu'on était aux alentours de 15 % au moment de la crise financière de 2008. Si on regarde les catégories de demandeurs d'emploi, on comptabilise fin mars, 145 000 personnes en catégorie A et 42 000 en catégorie G qui sont allocataires du RSA et qui sont en attente de la mise en place de leur parcours d'accompagnement dans le cadre du RSA rénové. Frédérique Pellier observe que les profils des demandeurs d'emploi en Normandie restent structurellement les mêmes, avec une proportion de jeunes plus importante qu'ailleurs. Ces jeunes qui ont un déficit de formation se retrouvent en situation de recherche d'emploi et la part de demandeurs d'emploi de niveau CAP, BEP est beaucoup plus importante. En revanche, la proportion des seniors parmi les demandeurs d'emploi est moindre qu'au niveau national. En Normandie, il y a un peu plus de personnes qui recherchent des métiers de service à la personne et à la collectivité (21 % pour 19 % au niveau national) et dans l'industrie (10 % pour 7 % au niveau national), mais en précisant que la région est un territoire où l'emploi industriel est aussi plus important qu'en moyenne nationale. La situation de l'emploi en fin d'année 2024 est relativement stable. Le volume d'emplois salariés est resté stable au quatrième trimestre, avec toutefois une situation un peu plus dégradée pour le secteur de la construction. Si on regarde l'évolution des offres d'emploi qui sont diffusées, on constate un certain ralentissement (baisse de 15 % sur les trois premiers mois de l'année 2025 par rapport à 2024). Il en va de même sur la page suivante pour les déclarations préalables à l'embauche. (baisse de 6,6 %, un peu plus marquée qu'au niveau national, 4,6 %). Pour finir, Frédérique Pellier précise que l'outil Data Emploi est disponible à l'échelle des comités locaux pour l'emploi.

Guy Loudière s'étonne finalement du faible impact de l'inscription des allocataires RSA à France Travail sur les chiffres. Est-ce que cela veut dire qu'ils étaient déjà inscrits avant la réforme ?

Frédérique Pellier revient à la présentation en indiquant qu'une grande partie d'entre eux est dans la catégorie G (42 317 personnes qui étaient allocataires du RSA et non-inscrits au 31 décembre 2024). Il y en a 2 000 qui sont en catégorie F, en parcours social. Et on a une hausse de 14 % des catégories A en un an.

Lolita Manière † précise qu'au niveau national, comme en Seine Maritime, il y avait environ 42 % d'allocataires du RSA inscrits avant le 31 décembre.

Johann Gourdin remercie France Travail pour la présentation très claire et estime que désormais le « vieux débat » sur les chiffres de demandeurs d'emploi qui sont incomplets est réglé, mais malgré tout, cela ouvre une petite difficulté d'analyse pendant un an ou deux et il va falloir être très prudent sur la lecture des ~~quand on va regarder les chiffres~~.

Cyril Mirianon pour la FSU souhaite connaitre en valeur absolue la baisse des offres d'emploi de 15 % sur le 1er trimestre 2025.

Frédérique Pellier lui répond que cela correspond à 109 741 offres.

5. Présentation du programme du séminaire Engagement Compétences du 2-3 juin 2025:

Michael Thienpont annonce tout d'abord que la jauge des inscriptions pour le séminaire est d'ores et déjà atteinte. Le séminaire se déroule sur 1 jour et demi. Un temps particulier sera consacré le mardi à l'Assemblée de l'apprentissage. L'objectif de l'évènement est d'aborder dans la programmation tous les publics normands : collégiens sur l'orientation, lycéens sur la carte scolaire des formations, l'université qui va intervenir sur la transition verte dans les parcours universitaires, demandeurs d'emploi, salariés. Comme l'année dernière, il y aura un village au centre avec des animations qui permettront de mettre en valeur les différents stands. Quatre parcours seront proposés aux participants : un parcours prospectif avec notamment l'INSEE, le Carif-Oref, France Travail ; un parcours formation ; un parcours attractivité-orientation et un parcours acteurs économiques. Il se félicite de la participation de nombreux partenaires qui viennent présenter des initiatives, des résultats, des expérimentations sur le thème cette année de la transition verte.

En conclusion, Céline Le Méhauté, secrétaire permanente du CREFOP rappelle, notamment pour les départements, que tous les documents relatifs au CREFOP sont classés sur le site du CREFOP pour lequel des codes d'accès ont été envoyés, et que le prochain plénier est fixé le 21 novembre 2025.

En l'absence de questions diverses, David Margueritte remercie les participants et lève la séance.